



BRETAGNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R53-2021-079

PUBLIÉ LE 26 JUILLET 2021

Sommaire

DRAAF /

R53-2021-07-26-00001 - Décision portant sur la subdélégation de signature
DRAAF Bretagne (2 pages)

Page 3

DRAAF

R53-2021-07-26-00001

Décision portant sur la subdélégation de
signature DRAAF Bretagne



DECISION

portant subdélégation de signature

Le Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 34 ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;

Vu le décret du 28 octobre 2020 portant nomination de M. Emmanuel BERTHIER préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille et Vilaine ;

Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture et de l'alimentation du 6 août 2018 nommant M. Michel STOUMBOFF directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne ;

Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture et de l'alimentation du 28 novembre 2019 nommant Mme Isabelle PAYSANT, directrice régionale adjointe de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne ;

Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture et de l'alimentation du 13 décembre 2019 nommant M. François GEAY, directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2020/DRAAF/DSG du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à M. Michel STOUMBOFF, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne ;

DECIDE

Article 1^{er} : M. Michel STOUMBOFF, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne, subdélègue à M. François GEAY, directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne et Mme Isabelle PAYSANT, directrice régionale adjointe de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne, la délégation qu'il a reçue de M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille et Vilaine, par l'arrêté préfectoral n°2020/DRAAF/DSG du 16 novembre 2020.

Article 2 : La délégation de signature prévue aux articles 1 et 2 de l'arrêté préfectoral n°2020/DRAAF/DSG du 16 novembre 2020 précitée est également subdéléguée par M. Michel STOUMBOFF aux agents dont les noms suivent, dans la limite de leurs missions.

Service régional de l'alimentation (Sral) :

- Mme Françoise CHARTIER, cheffe du service régional de l'alimentation ;

- M. Philippe FONDRILLON, adjoint à la cheffe du Sral ;
- Mme Claudine KEROMNES, cheffe du pôle végétal ;
- Mme Marion MESSAGER , responsable de l'antenne du pôle végétal, située à GOUESNOU ;

Service régional d'économie et des filières agricoles et agroalimentaires (Srefaa) :

- M. Didier MAROY, chef du service régional d'économie et des filières agricoles et agroalimentaires ;
- Mme Sandrine MOUTAULT, adjointe au chef du Srefaa ;
- Mme Angélique METAIS, pour ses missions relatives au contrôle des structures - installation ;

Service régional de la formation et du développement (Srfd) :

- Mme Martine GARNIER, cheffe du service régional de la formation et du développement ;
- Mme Emmanuelle DEGORCE, adjointe à la cheffe du Srfd ;
- M. Vincent MORANTIN, chef de la MIREX NORD-OUEST ;
- M. Jean-Michel LEFEVRE, adjoint au chef de la MIREX NORD-OUEST ;

Service régional de l'agri-environnement, de la forêt et du bois (Srafob) :

- M. Jean-Michel PREAU, chef du service régional de l'agri-environnement, de la forêt et du bois ;
- Mme Christèle GERNIGON, adjointe par intérim au chef du Srafob ;

Service régional de l'information statistique et économique (Srise) :

- Mme Claire CHEVIN, cheffe du service régional de l'information statistique et économique ;
- M. Jean-Pierre DEVIN, adjoint à la cheffe du Srise ;

Secrétariat général :

- M. Eric KOFFI-GARNIER, secrétaire général adjoint de la Draaf de Bretagne ;
- M. Eric ROCABOY, délégué régional à la formation continue.

Article 3 : La décision du Draaf portant subdélégation de signature en matière administrative du 11 mai 2021 est abrogée.

Article 4 : La présente décision est exécutoire à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne.

Article 5 : Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne et les chefs de service de la Draaf sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne et affichée à la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne.

Fait à Rennes, le 26 JUL. 2021

Le Directeur régional de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt de Bretagne

Michel STOUMBOFF